

L'Action de Remobilisation à Temps Plein (ARTP) du LPO Balzac- d'Alembert à Issoudun

■ OBJECTIF

Le dispositif vise à faciliter l'entrée ou le retour d'élèves sans solution dans une formation qualifiante et diplômante.

Cette action ARTP constitue une offre conjoncturelle proposée chaque année scolaire.

■ PUBLIC

Jeunes de plus de 16 ans sans solution de formation ou en situation de rupture scolaire, prioritairement ceux les plus éloignés de la qualification (niveaux VI et V bis), rencontrant de grandes difficultés d'intégration dans les structures traditionnelles.

Les jeunes sont reçus au préalable par le coordonnateur MLDS et/ou un Psy EN, qui soumet leur candidature au chef d'établissement ainsi qu'à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de l'Information et de l'Orientation. C'est seulement après la validation de la candidature que le jeune est affecté par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

La capacité d'accueil de l'ARTP du lycée polyvalent Balzac- d'Alembert est de 18 jeunes.

■ ORGANISATION

L'ARTP est ouverte d'octobre à juin. Elle permet des entrées et sorties permanentes en fonction des demandes et des projets des jeunes.

Un contrat d'engagement tripartite (établissement, jeune et sa famille et coordonnateur MLDS) est signé à l'entrée sur l'Action.

Une alternance régulière est mise en place : 2 semaines en établissement, 2 semaines en entreprise.

■ MÉTHODE

Cette action repose sur la construction personnalisée progressive d'un parcours pour chaque jeune, qui bénéficie d'un accompagnement et d'un suivi personnalisés par le coordonnateur MLDS.

Cela passe par :

- La remotivation du jeune,
- L'acquisition ou la consolidation des savoirs fondamentaux des apprentissages théoriques et pratiques répondant à des besoins de formation individuels, repérés au fur et à mesure par le jeune et l'équipe éducative en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes,
- Une immersion en milieu professionnel qui permet l'émergence, la construction et l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion professionnelle,
- Des activités très diversifiées (vie quotidienne, mobilité, activités sportives et culturelles, projets pédagogiques, etc.) permettant au jeune de développer sa capacité d'autonomie ainsi que sa confiance en lui pour mener à terme son projet.

Au LPO Balzac- d'Alembert, l'action fonctionne selon 3 grands axes :

- Les enseignements généraux

Communs à toutes les formations, les enseignements généraux sont dispensés dans le but de permettre à chaque jeune d'acquérir les pré-requis nécessaires à l'entrée dans un cursus de formation professionnelle mais aussi, d'obtenir un diplôme sanctionnant la fin d'un cursus : CFG, DNB ou représentation au CAP par exemple.

- L'alternance

Les jeunes accueillis à temps plein le seront en fonction d'un calendrier annualisé, favorisant une alternance régulière : 2 semaines au lycée / 2 semaines en entreprise.

Le temps d'immersion en entreprise représente ainsi la moitié du temps de formation et permet aux jeunes de construire et/ou d'affiner leur projet professionnel.

Pour certains d'entre eux, l'alternance permet de découvrir la réalité de la vie professionnelle, celle d'un métier et d'acquérir de nouvelles compétences.

L'immersion dans la vie active permet aux jeunes d'étoffer leur expérience professionnelle, de se constituer un réseau et parfois même, le stage peut faire office de période d'essai pouvant déboucher sur un contrat d'apprentissage, voire un contrat de travail.

- Le développement personnel

L'estime de soi est un vecteur pour une vision à moyen et long terme de son devenir. Les activités de développement personnel sont indispensables pour favoriser la réussite des élèves dans la construction de leur projet.

Le travail sur le développement personnel des élèves vise à restaurer des repères stables et à les aider à garder ou à reprendre confiance en eux.

Ce travail s'effectue par le biais :

- d'ateliers communication (animés par l'association La Lucarne Théâtre),
- d'ateliers pédagogiques et artistiques (qui varient selon les partenariats),
- l'accès à la culture (partenariats avec le Musée de l'Hospice St Roch et le Centre Culturel Albert Camus),
- de la formation Sauveteur Secouriste du Travail,
- de la participation à des manifestations comme le Forum de l'Orientation,
- à l'intervention d'organismes comme le Centre d'Aide à la Décision ou Les Compagnons du Devoir, etc.

■ DURÉE

L'objectif prioritaire étant d'insérer le jeune dans une formation ou dans la vie professionnelle, la durée de fréquentation de l'action ne correspond pas forcément à une année scolaire.

■ STATUT DU BÉNÉFICIAIRE

- Scolaire, élève de l'établissement d'accueil.

■ DÉBOUCHÉS

- Retour en formation initiale sous statut scolaire,
- Contrat de formation en alternance (apprentissage, contrat de professionnalisation, etc.),
- Autres parcours de formation,
- Accès à l'emploi.

■ CONTACT

Perle PARIS
Animatrice – Coordonnatrice MLDS
02.54.03.67.00.
perle.paris@ac-orleans-tours.fr